



esnandes

être à la rencontre...

CCAS

Compte - rendu Conseil d'administration du jeudi 07 avril 2016

L'an deux mil seize , le 07 avril à 20h le Centre Communal d'Action Social de la commune d'Esnandes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Président Didier GESLIN.

Date de la convocation : 25 mars 2016

Présents : Anne Canaud, Anne Fréhel, Claudette Palluau, Joseph Merceron, Bernard Brunet, Alain Bouvet, Christian Vignaud, Lucien Texier, Didier Geslin

Absent représenté : Brigitte Maindron par Anne Fréhel

Absents excusés : Michèle Gloux, Sylvie Sauvignon, Catherine Fillon

Invité : Frédéric Gloria

Secrétaire de séance : Anne Canaud

Approbation du dernier compte-rendu : Approuvé , moins 1 abstention.

Projets de délibérations

• 2016 – 01/04 : Approbation des comptes administratifs 2015

Le compte administratif retrace l'ensemble des opérations de l'année écoulée, soit du 1er janvier au 31 décembre 2015

Le Conseil d'administration du CCAS réuni sous la présidence, de Madame la Vice-Présidente, donne acte de la présentation faite au compte administratif 2015, lequel peut se résumer comme suit :

CCAS – Budget principal

Section de fonctionnement

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
Opérations sur l'exercice 2015	9 281,12	8 679,01	-602,11
Résultats excédentaires 2014 reportés en 2015		18 612,11	18 612,11
Résultats à affecter	9 281,12	27 291,12	18 010,00

Solde d'exécution de la section de fonctionnement = 18 010,00

Section d'investissement

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
Opérations sur l'exercice 2015			
Résultats excédentaires 2014 reportés en 2015		6 726,56	6 726,56
Résultats à affecter		6 726,56	6 726,56

Solde d'exécution de la section d'investissement = 6 726,56

Résultat cumulé :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
Opérations sur l'exercice 2015	9 281,12	8 679,01	-602,11
Résultats excédentaires 2014 reportés en 2015		25 338,67	25 338,67
Résultats à affecter	9 281,12	34 017,68	24 736,56

CLSH – Budget annexe
Section de fonctionnement

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
Opérations sur l'exercice 2015	123 108,95	119 667,10	-3 441,85
Résultats excédentaires 2014 reportés en 2015		13 361,22	13 361,22
Résultats à affecter	123 108,95	133 028,32	9 919,37

Solde d'exécution de la section de fonctionnement = 9 919,37

Section d'investissement

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
Opérations sur l'exercice 2015			
Résultats excédentaires 2014 reportés en 2015		16 518,50	16 518,50
Résultats à affecter		16 518,50	16 518,50

Solde d'exécution de la section d'investissement = 16 518,50

Résultat cumulé :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
Opérations sur l'exercice 2015	123 108,95	119 667,10	-3 441,85
Résultats excédentaires 2014 reportés en 2015		29 879,72	29 879,72
Résultats à affecter	123 108,95	149 546,82	26 437,87

Monsieur le Président du CCAS, quitte la salle du conseil.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, moins 1 abstention, approuvent les comptes administratifs 2015 du CCAS et du CLSH.

Monsieur le Président reprend sa place et la présidence du Conseil d'Administration

• **2016 – 02/04 : Approbation des comptes de gestion 2015**

Monsieur le Président présente au Conseil d'administration du CCAS les comptes de gestion du CCAS et du CLSH établis par le receveur municipal.

Après en avoir délibéré, Les membres du Conseil d'administration du CCAS, à l'unanimité, approuvent le Comptes de gestion 2015 du budget principal CCAS et du budget annexe CLSH

• **2016 – 03/04 : Affectations des résultats des exercices 2015**

CCAS – Budget principal

En application de l'article 9 de la loi du 12 mars 1982 et de l'instruction comptable M14, après avoir approuvé ce même jour le compte administratif 2015 qui présente un excédent de :

Fonctionnement : 18 010,00 €

Investissement : 6 726,56 €

Considérant les besoins recensés à cette même date,

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS, moins 1 abstention, décident sur proposition de Monsieur Le Président, d'affecter au budget 2016

A la section de fonctionnement (compte 002) : 18 010,00 €

A la section d'investissement (compte 001) : 6 726,56 €

A la section d'investissement (compte 1068) :

ALSH – Budget annexe

En application de l'article 9 de la loi du 12 mars 1982 et de l'instruction comptable M14, après avoir approuvé ce même jour le compte administratif 2015 qui présente un excédent de :

Fonctionnement : 9 919,37 €

Investissement : 16 518,50 €

Considérant les besoins recensés à cette même date,

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS, moins 1 abstention, décident sur proposition de Monsieur Le Président, d'affecter au budget 2016

A la section de fonctionnement (compte 002) : 9 919,37 €

A la section d'investissement (compte 001) : 16 518,50 €

A la section d'investissement (compte 1068) :

• 2016 – 04/04 : Budgets primitifs 2016

CCAS – Budget principal

Section de fonctionnement

	DEPENSES	RECETTES
Opérations sur l'exercice	23 872,00	5 862,00
Report de l'excédent 2015		18 010,00
	23 872,00	23 872,00

Section d'investissement

	DEPENSES	RECETTES
Opérations sur l'exercice y compris article 1068	6 726,56	
Report de l'excédent 2015		6 726,56
	6 726,56	6 726,56

CLSH – Budget annexe

section de fonctionnement

	DEPENSES	RECETTES
Opérations sur l'exercice	145 195,00	135 275,63
Report de l'excédent 2015		9 919,37
	145 195,00	145 195,00

Section d'investissement

	DEPENSES	RECETTES
Opérations sur l'exercice y compris article 1068	16 518,50	
Report de l'excédent 2015		16 518,50
	16 518,50	16 518,50

M Bouvet s'interroge sur la baisse des charges du budget de fonctionnement du CCAS.

M Gloria explique que la raison principale se trouve dans la décision prise lors du dernier Conseil d'Administration de ne pas répondre favorablement à la demande de subvention de l'Espace Camaïeux. Il faut également noter la baisse de la contribution versée au CCAS de la Rochelle, dans le cadre des activités du service d'aide à domicile.

M Bouvet demande pourquoi les charges du budget de fonctionnement de l'ALSH sont en augmentations.

M Gloria rappelle que le budget prévoit l'éventuel départ d'un agent titulaire dont l'absence serait compensée par une création de poste. Cela impacte donc le budget tant dans les charges que dans les recettes.

M Brunet souhaite des précisions sur le budget de fonctionnement du CCAS, article 6561 secours en argent et sur le montant qui y est porté de 14657€. M Gloria explique que c'est sur cet article que l'on retrouve le solde des dons de la tempête Xynthia soit 13656,84€.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, moins 1 abstention, approuvent les budgets primitifs 2016 du CCAS et du CLSH

• 2016 – 05/04 : Vote des subventions

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil d' Administration, la liste des subventions suivantes aux associations et à verser les sommes inscrites au budget (article 65748)

Association Intercommunale d'entraide: 500 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorisent Monsieur Le Président ou son représentant légal, à verser les subventions inscrites à l'article 65748.

• 2016 – 06/04 : Nouveaux tarifs de l' Accueil de Loisirs Sans Hébergement

1) Périscolaire : lundi , mardi, jeudi, vendredi – mercredi matin

	Tarif de base Hors régime	Régime général	QF1	QF 2	QF 3
0,25 heure	0,94 €	0,86 €	0,51 €	0,66 €	0,72 €

2) Périscolaire : mercredi après midi/ Commune et territoire du SIVU

	Tarif de base Hors régime	Régime général	QF1	QF 2	QF 3	
13h15 18h30	Forfait	8,88 €	6,60 €	3,54 €	4,76 €	5,36 €
	0,25 heure	0,94 €	0,86 €	0,51 €	0,66 €	0,72 €

mercredi après-midi / Hors territoire du SIVU

	Tarif de base Hors régime	Régime général	QF1	QF 2	QF 3	
13h15 18h30	forfait	10,88 €	8,60 €	5,54 €	6,76 €	7,36 €
	0,25 heure	1,19 €	1,11 €	0,76 €	0,91 €	0,97 €

3) Extra scolaire : Vacances / Commune et territoire du SIVU

	Tarif de base Hors régime	Régime général	QF1	QF 2	QF 3
journée	13,32 €	11,05 €	5,20 €	7,70 €	8,76 €
0,75 journée	11,16 €	8,88 €	4,40 €	5,90 €	7,46 €
0,50 journée	8,88 €	6,60 €	3,54 €	4,76 €	5,36 €

Vacances / Hors territoire du SIVU / vacances

	Tarif de base Hors régime	Régime général	QF1	QF 2	QF 3
journée	15,32 €	13,05 €	7,21 €	9,70 €	10,77 €
0,75 journée	13,16 €	10,88 €	6,42 €	7,91 €	9,46 €
0,50 journée	10,87 €	8,60 €	5,54 €	6,76 €	7,36 €

4) Extra scolaire suppléments de sorties et journées exceptionnelles , veillées, pour toutes les familles

Commune et territoire du SIVU	
Journée	1/2 journée
3,96 €	2,91 €
Hors territoire du SIVU	
Journée	1/2 journée
4,96 €	3,91 €

5) Extra scolaire : Garderie (hors déclaration)

Commune et territoire du SIVU / vacances

De 7h30 à 8h30	0,56 €
De 17h30 à 18h30	0,56 €

Hors Commune et hors territoire du SIVU / vacances

De 7h30 à 8h30	0,81 €
De 17h30 à 18h30	0,81 €

Après délibération les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, adoptent les nouveaux tarifs qui seront applicables au 06 juillet 2016.

• 2016 – 07/04 : Besoins saisonniers pour l' Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Vu l'activité de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement,
vu les besoins en personnel,
vu l'article 3 de la loi du 25 janvier 1984.

Considérant les besoins et la continuité du service, il y a lieu de recruter des animateurs saisonniers pour la période des vacances scolaires de l'année 2016 rémunérés sur la base d'un indice brut correspondant au poste d'adjoint d'animation.

M Bouvet souligne qu'il serait souhaitable de modifier la rédaction de la délibération afin de modifier le terme 'indice brut » par « indice majoré ». En effet cela a un impact sur la rémunération, l'indice brut étant supérieur au majoré.

Monsieur Le Président prend en considération cette remarque et demande à ce que la rédaction de la délibération soit modifiée en ce sens.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorisent Monsieur Le Président ou son représentant légal, à signer les contrats correspondants.

• 2016 – 08/04 : Aides financières

Monsieur le Président informe les membres du CCAS d'une demande, de secours en argent, de familles Esnandaise, compte tenue des difficultés rencontrées

	Montants	Origine de la demande	Objets	Avis	
Mme GG	191,36	Assistante Sociale	Facture de résiliation - SAUR	Abstention	
				Contre	10
				Pour	

Revenus		Charges	
Salaires du couple	2 631,00	Prêt maison	515,36
		téléphone portable	31,98
		téléphone fixe	37,43
		assurances	109,90
		impôts / revenus	41,00
		taxes foncières et d'habitation	162,00
		dette taxes (sur 3 mois - fin juin 2016)	1000,00
	2631,00		1897,67

Mme GG a déjà bénéficié d'une aide de la part du CCAS, accordée par la commission permanente. Après échanges les membres du Conseil d' Administration s'entendent sur le fait de ne pas accorder une aide supplémentaire. Il convient de savoir si Madame GG a bien étudié l'ensemble des aides possibles, y compris celles envisagées dans le cadre d'une succession (mutuelle, assurance, caisse de retraite).

	Montants	Origine de la demande	Objets	Avis	
M TD	329,39	Assistante Sociale	Facture de résiliation - EDF	Abstention	
				Contre	10
				Pour	

Revenus		Charges	
Salaires	737,22	Loyer	613,71
CAF / Primes d'activités	484,73	énergies	167,00
CAF / AL	353,00	assurances	68,60
		téléphone	19,99
		taxes foncières et d'habitation	23,00
	1574,95		892,30

Au regard de la situation, il semble, que le foyer ait la possibilité de régler la facture par la mise en place d'un échéancier. Il est regrettable que cela n'ait, semble-t-il, pas été discuté avec le fournisseur d'énergie.

Le Conseil d'Administration a bien pris en considération les frais liés au versement de la caution de 581,87€. Cependant il déplore l'absence d'anticipation qui aurait permis de solliciter le FSL accès. Si la situation venait à se dégrader, le CCAS, étudierait, avec la famille, les possibilités et modalités d'un accompagnement, voir d'une aide financière.

– **Information : Décision de la commission permanente**

Monsieur le Président fait part aux membres du Conseil d'Administration de la décision de la commission permanente, réunie le mercredi 16 mars 2016 pour étudier une demande d'aide financière.

	Montant de la demande	Origine de la demande	Objets	Avis de la commission
Mme GG	153,23	Assistante Sociale	Frais d'énergie	153,23 €

M Brunet bien qu'il ne conteste pas la décision de la commission permanente, regrette cette attribution financière.

– **Aide alimentaire : Nouvelles demandes**

Bénéficiaire	Part enfant(s)	Part adulte(s)	Revenu fiscal	Revenus		Charges	
Mme EC			0		0		0
Mme DP		1 ou 2	11941	Retraite	995,08	Assurances	67,57
						Énergies	107,45
						Téléphone	20,00
						Taxe habitation	156,00
						Prêt habitat	93,93
						Placement livret A	20,00
				Total	995,08	Total	458,95
Revenus – charges = 536,13 / 2 personnes = 268,06							
Avis du CCAS : FAVORABLE – 1 part							

Bénéficiaire	Part enfant(s)	Part adulte(s)	Revenu fiscal	Revenus		Charges	
Mme CM	1	1		Salaires	131,16	Loyer	540,78
				AL	80,00	énergies	100,00
				ASS	487,00	téléphone	20,00
						Assurances	100,93
						Taxe habitation	60,00
						Assurance décès	11,00
				Total	698,16	Total	832,71
Revenus – charges = - 134,55							
Avis du CCAS : FAVORABLE							

Information : Mme SC, ne souhaite plus bénéficier de l'aide alimentaire et remercie l'ensemble des membres du CCAS et les bénévoles des distributions.

– **Renouvellement d'une demande de domiciliation**

Demande de renouvellement de domiciliation de Monsieur C.

Avis du Conseil d'administration : **FAVORABLE**

– **Bilan 2015 de l'aide sociale**

	2011	2012	2013	2014	2015
Nbre de personnes	32	37	47	60	73
Aide alimentaire	4	4	11	17	6
APA 1er demande	7	4	2	12	16
APA renouvellement	8	15	11	4	14
Hébergement en établissement		1	1		3
Aide ménagère	3	1		3	2
Portage de repas	3				1
Aides financières	4	2	9	11	5
Obligation alimentaires	3	4	5	4	7
Créations de demandes de logement social		6	8	9	8
Information orientation		24	25	20	22

2 commissions d'attribution de logement : 10 dossiers étudiés

– **ALSH : Bilan d'activité 2015**

Il est noté que les fréquentations les plus élevées proviennent des accueils collectifs périscolaires.

	- de 6 ans		+ de 6 ans	
	Nombre d'inscrits	Fréquentation Moyenne	Nombre d'inscrits	Fréquentation Moyenne
Périscolaire du matin	38	5	70	15
Périscolaire du soir	58	16	86	25
Pause méridienne	-	-	123	56
Temps Activités Périscolaires	15	15	109	103
Mercredis	22	4	47	17
Vacances d'hiver	16	6	39	12
Vacances de printemps	18	8	34	6
Vacances d'automne	18	8	44	17
Vacances de Noël	14	8	21	12
Juillet	32	14	60	22
Août	22	10	36	14

– **Actions sociales et projets 2016**

Axes de développement abordés	Objectifs	Actions en cours ou actions prévues	Intervenants
Accompagnement social	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des actions d'accompagnement social, à partir de thématiques définies : budget, santé, cuisine... - Responsabilisation et prévention 	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers vie quotidienne - Goûter partagé à Esnandes - Sorties et séjours familles - Passeport activités 	Espace Camaïeux / CCAS / assistante sociale

La lutte contre l'isolement social	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser une veille sociale et/ou sanitaire - Organiser des évènements de la vie locale, propices à la mixité sociale - Favoriser l'accès aux activités de loisirs - Promouvoir et favoriser les relations intergénérationnelles 	<ul style="list-style-type: none"> - veille sociale - Goûter partagé à Esnandes - Sorties et séjours familles - Passeport activités - Passeport loisirs/jeunes 	<p>CCAS Esnandes/ Assistante sociale / RESAUNIS / MAIA</p> <p>Espace Camaïeux / CCAS</p> <p>SIVU / CCAS</p>
L'emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les démarches de recherches d'emplois - Aider au maintien de l'emploi - Responsabiliser les personnes 	<ul style="list-style-type: none"> - Circuits courts restauration scolaire 	<p>Commune : Service enfance-jeunesse</p>
Communication	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'accès aux informations en fonction du public, des besoins et des situations - Orientation et accès aux droits 	<ul style="list-style-type: none"> - Création de fiches thématiques mensuelles, numérotées et datées. 	<p>CCAS / Commune : Service communication</p>

Frédéric GLORIA souligne la reprise du travail du Centre Social Intercommunal - Espace Camaïeux – sur les actions familles, insertion. Cela coïncide avec le recrutement d'une nouveau salarié. Le CCAS va poursuivre son travail en partenariat avec cette association. Le compte-rendu de la dernière réunion sur la mise en place des « ateliers vie quotidienne » est remis au Conseil d'Administration.

La proposition de constituer une équipe de 2 administrateurs pour prendre la responsabilité de l'action « fiche thématique » est de nouveau formulée. Mme Canaud se propose. La demande concerne aussi le travail qu'il faudra mener sur les critères pour l'attribution des passeports loisirs jeunes. M Le Président demande à ce que chacun réfléchisse à ses disponibilités et aux souhaits de participation et en informe Frédéric Gloria.

Une nouvelle fiche thématique est proposée au Conseil d'Administration, elle concernera une information sur l'aide alimentaire. Le contenu est validé, M Vignaud et Mme Canaud, verront avec le service communication de la commune pour la mise en page .

– Questions diverses

- veille sociale : Monsieur B D.

Frédéric Gloria expose la situation et l'urgence qui se précise sur le logement de Monsieur BD.

La maison représente un risque pour l'occupant du fait d'une absence depuis un grand nombre d'années de travaux d'entretien. Une procédure de péril semblerait nécessaire. Cela interdirait l'accès à la maison et impliquerait d'accompagner l'occupant vers un hébergement temporaire. Une difficulté supplémentaire est que Monsieur BD, ne veut pas quitter la commune. Dans le cadre de cette mesure de péril, il conviendra également de savoir à qui appartient la maison. Monsieur BD occupe les lieux depuis le décès de ses parents. Il faudra contacter ses frères et sœurs afin de connaître les conditions de l'éventuelle succession

Les travailleurs sociaux travaillent actuellement sur un projet de relogement, dans le parc public ou privé. Cela permettrait de ne pas laisser Monsieur BD dans la maison. Une solution d'urgence serait l'installation d'une caravane sur le terrain attenant la maison. M Brunet fait remarquer que cette solution ne répondra pas aux problèmes d'alimentation en eau et n'empêchera pas l'accès à la maison par Monsieur BD. M Brunet évoque l'idée d'installer l'éventuelle caravane sur le camping municipal. Cela aurait l'avantage de garantir des conditions d'hygiène décentes ainsi que l'accès à l'électricité.

Il n'y a pas de réponse positive immédiate à cette proposition. La situation sera suivie par le CCAS en collaboration avec les partenaires sociaux.

- InterCCAS

M Brunet demande quel est le retour de la dernière rencontre InterCCAS. Il est informé que cette réunion traitait exclusivement des services aides à domiciles. C'est une réflexion politique qui est menée à l'échelle de la CDA, sur la question, plus globale du vieillissement de la population et de sa prise en charge